

# Certificat Professionnel Agent d'accompagnement en EHPAD

Certificat  
Professionnel de la  
Fédération Française  
de la formation  
professionnelle

	<b>Public</b> Demandeur d'emploi ou professionnel en reconversion / professionnel employé dans des structures d'hébergement		<b>Prérequis</b> Voir ci-après		<b>Lieu</b> Angers, Landerneau, La Roche s/ Yon, Laval, Le Mans, Nantes et Rennes		<b>Durée Délai d'accès</b> 10 jours et demi (2 à 3 jours de 7h par mois) <a href="#">Voir calendrier ici</a>		<b>Coût</b> 970 €
	<b>Moyens, méthodes pédagogiques, modalités d'évaluation</b> Voir ci-après		<b>Profil intervenant</b> Formateurs ayant une expertise dans le champ du médico-social		<b>Accessibilité Handicap</b> <a href="#">Cliquer ici</a>				

Les établissements médico-sociaux évoluent dans un contexte de mutations profondes : avec entre autres, la difficulté de recruter des professionnels d'accompagnement.

Pour soutenir et professionnaliser les agents qui travaillent en collaboration étroite avec les aides-soignants, l'IFSO propose une formation permettant à ces salariés d'acquérir des connaissances et de développer des compétences afin de contribuer au bien-être des personnes âgées accueillies en EHPAD en concertation avec les membres de l'équipe.

Ce dispositif de formation permet la délivrance d'un Certificat Professionnel de la FFP d'« Agents d'accompagnement en EHPAD ». Ces professionnels pourront participer à l'accueil et l'accompagnement des actes de la vie quotidienne auprès de personnes âgées dépendantes et/ou présentant des troubles cognitifs.

La formation se décline par modules spécifiques au regard des missions identifiées et définies par la fiche de poste de l'agent.

## Objectifs

- Participer au travail d'équipe et respecter la déontologie concernant l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées
- Assurer l'entretien de l'environnement des personnes âgées par la mise en œuvre des techniques de bio-nettoyage dans le respect des principes d'ergonomie
- Utiliser les règles d'ergonomie lors de l'aide à la mobilisation des personnes dépendantes
- Accompagner les personnes âgées pour les actes de la vie quotidienne en concertation avec les aides-soignantes et l'ensemble des membres de l'équipe en lien avec le projet d'accompagnement personnalisé
- Communiquer de manière adaptée avec les personnes âgées et leurs familles et avec l'équipe.

## Éléments du contenu

### Module 1

Fonction de l'agent et positionnement au sein de l'environnement professionnel (Droits du résidents / travail en équipe / déontologie) (1 jour)

### Module 2

Bio nettoyage des locaux et de l'environnement du résident / Ergonomie (2 jours)

### Module 3

Connaissance du public accueilli pour une adaptation des actions et des postures professionnelles (4 jours)

### Module 4

La communication et les attitudes relationnelles (2 jours)

### Suivi

Suivi et évaluation (1 jour 1/2)

## Prérequis

Aucun titre ou diplôme n'est exigé pour entrer dans ce parcours de formation.  
Il sera demandé aux candidats :

- Un dossier de candidature contenant un CV et une lettre de motivation.
- Un entretien permettant d'évaluer les motivations à partir des points suivants :
  - o Connaissances du champ de la gérontologie
  - o Aptitudes relationnelles et communicationnelles
  - o Appétences à travailler auprès de personnes âgées
- Un test de connaissances : Exercices de lecture et de calcul de base permettant de situer le niveau de connaissances et d'identifier les besoins ou non de consolidation des savoirs de base (savoir lire une consigne, transcrire une information, calculer des doses de produits d'entretien...).

## Entrée dans le dispositif

La validation de l'entrée en formation sera en lien avec les résultats du test de connaissances et de l'entretien de motivation.

L'employeur en concertation avec les membres du jury de sélection, peut demander une dispense de formation et une validation des Modules 1 ou 2 au regard de l'ancienneté ou le suivi de formation antérieure de l'agent concerné. Au regard de l'examen du dossier fourni, le jury accordera ou non la dispense de formation au candidat.

## Méthode pédagogique

Notre démarche met l'accent sur une pédagogie active et réflexive qui place le participant au cœur de la formation. Des méthodes variées sont proposées en privilégiant la dynamique de groupe. L'expérience professionnelle de chacun est mobilisée afin de faciliter la mise en œuvre des connaissances dans les situations de travail.

Un suivi pédagogique spécifique permettra d'accompagner chaque participant tout au long de son parcours, afin de s'assurer de sa progression et de veiller à optimiser les temps d'intersession pour ancrer les compétences dans la pratique.

## Validation de la formation

La validation de ce certificat professionnel est modulaire. Les validations se déroulent dans les centres qui dispensent la formation. Pour l'obtention du CP FFP le candidat doit avoir la moyenne sur chaque module. Le dispositif de validation s'appuie sur différents types d'épreuves : simulation, étude de situations ou exercices pratiques en lien avec la réalité de leur pratique professionnelle. A l'issue de chaque validation modulaire, une attestation de réussite modulaire sera remise au participant.

Chaque module sera validé indépendamment des autres, la capitalisation des validations est valable sur 5 ans permettant l'obtention du CP FFP.

Si pour un module le candidat n'obtient pas la moyenne, un rattrapage est organisé pour être présenté devant le jury final d'obtention du CP FFP.

Si un candidat dispose d'une dispense pour le Module 1 ou le Module 2, il est considéré que ce module est validé de fait.

## Suite de parcours

Le CP FFP peut constituer une étape dans un parcours de professionnalisation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ou au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social.